



DOMAINE
N°8

**SÉCURISATION
DU TRAVAIL
DU PSYCHOLOGUE**

10 ET
11 (MATIN)
SEPTEMBRE 2026
PRÉSENTIEL
N°267-009

MOTS-CLÉS

Installation en libéral, création de cabinet, aspects juridiques, marketing, posture professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues clinicien(ne)s, psychologues d'entreprise, psychiatres, thérapeutes, coachs souhaitant exercer ou exerçant déjà en libéral.

PRÉREQUIS

Investir un projet d'installation en libéral, quel que soit le niveau d'avancement de ce projet.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 1,5 jours (10h).
Horaires : journée 09h00 – 17h00
et demi-journée 09h00 – 12h30.
Accessibilité PMR.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports techniques et pratiques, quizz, débats, partage d'expériences, mutualisation de bonnes pratiques, études de cas, plan d'action individuel.

VALIDATION DES ACQUIS

Questionnaire d'introduction et questionnaire de clôture.

INTERVENANT

Frédéric SOS,
Psychologue diplômé
de l'École de Psychologues Praticiens
(spécialisation psychologie
des organisations).
Fondateur de la Société Racinal.
Spécialiste de l'accompagnement
de dirigeants et d'équipes dirigeantes.
Consultant, coach et superviseur.
Enseignant à l'École de Psychologues
Praticiens pendant 25 ans
(jusqu'en 2019).

SÉCURISATION DU TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE

Réussir son installation en libéral, pas à pas (du projet à la réalisation pratique)

Créer son propre cabinet ? Affirmer sa singularité dans un projet prenant bien souvent la forme d'une extraordinaire aventure professionnelle... Qui n'en a pas déjà rêvé ? Mais comment faire ? Quelles précautions prendre ?

Cette formation accompagne les professionnel(le)s dans la concrétisation de leur projet d'installation en libéral, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour structurer leur démarche, maîtriser les aspects juridiques, administratifs et financiers, clarifier et formaliser leur offre, et adopter une posture professionnelle adaptée.

Les participant(e)s apprendront à anticiper les risques, à mobiliser les ressources pertinentes, à se positionner sur le marché et à élaborer un plan d'action individuel pour lancer ou optimiser leur activité en toute sécurité.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELS

- Créer son cabinet en comprenant le contexte, les enjeux et les précautions à prendre.
- Étudier les risques et opportunités d'un lancement en libéral.
- Réfléchir aux ressources à mobiliser pour réussir son installation.
- Concevoir son projet de manière efficace, en cohérence avec la spécificité du métier.

CONTENU DE LA FORMATION

Quel que soit le type de projets, nous travaillerons sur le socle commun d'actions à engager et des points de vigilance à prendre en compte.

Aspects juridiques et administratifs

- Type d'entreprise (micro-entreprise, entreprise individuelle, SARL, SA, association...).
- Démarches d'enregistrement auprès des différents services (URSSAF, régime de santé et de retraite, Préfecture...).
- Réforme du système d'assurance maladie et réforme de l'impôt sur le revenu pour les indépendant(e)s.
- Titre, référencement RPPS, réglementation (psychologue, psychothérapeute, psychiatre, coach...).
- Double régime (salarié et libéral).
- Local (professionnel, mixte...) et son aménagement.
- Aspects financiers, aides à la création d'entreprise, assurances, formation continue des indépendants, comptabilité, facturation, compte bancaire, taxes diverses...
- Nouvelles lois sur les obligations d'affichage : tarifs et prestations, RGPD.
- Codes légaux de référence du psychologue en libéral.

Aspects marketing et « commerciaux »

- Comment clarifier et formaliser son offre ? Pour quel public ? Comment se différencier sur le « marché » ? Comment communiquer (réseau, publicité, annuaires, internet, contact professionnel).
- Sa propre « posture », ses comportements en relation avec le/la client(e)/patient(e) (utilisation de l'approche de diagnostic Focus Client©, chaque participant(e) aura répondu au questionnaire dédié, préalablement au séminaire). Réflexion sur les projets.
- Étude de chaque projet, de sa faisabilité, questions diverses.

TARIFS

- Pour les particuliers : 750 €.
- Pour les indépendants/libéraux/autoentrepreneurs : 1 100 €.
- Pour les entreprises : 1 500 €.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

- Formuler une première approche du projet : intentions, préoccupations, valeur ajoutée, spécificité de l'offre, positionnement sur le marché.

- Intégrer les aspects administratifs et juridiques.

- Affiner et structurer son projet.

JOUR 2

- Expliciter ses comportements en situation « commerciale » : impact et cohérence avec l'offre et le positionnement.

- Construire un plan d'action individuel pour faire évoluer son comportement et son projet.

- Présenter son projet sous trois formats différents.

13 MAI, 01 JUILLET,
07 SEPTEMBRE,
12 OCTOBRE,
06 NOVEMBRE 2026
PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
N°267-038

MOTS-CLÉS

Supervision psychologue, entretien clinique, pratique réflexive.

PUBLIC CONCERNÉ

Psychologues cliniciens ou professionnel(le)s ayant suivi une formation à l'entretien clinique, désireux d'approfondir leur pratique à travers un dispositif de supervision et de réflexion collective.

PRÉREQUIS

Être psychologue clinicien(ne) en activité, avoir une première expérience en entretien clinique, avoir suivi une formation initiale à l'entretien clinique. Pour les non-psychologues ou les profils particuliers : un entretien de validation est réalisé par l'intervenante.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 3 jours (18h).
Modalités : 1 journée de lancement en présentiel, 3 demi-journées de 3 heures chacune, dont 1 demi-journée en présentiel et 2 demi-journées en distanciel réparties sur l'année (en visioconférence synchrone) et 1 demi-journée finale de clôture en présentiel. Effectif : groupe limité à 8 participant(e)s maximum pour garantir un espace de travail de qualité, favoriser l'expression de chacun(e) et permettre les jeux de rôle.
Horaires journée : 09h30 - 17h00
et demi-journée : 09h30 - 12h30.
Accessibilité PMR.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation repose sur une supervision clinique à la fois individuelle et collective, qui favorise la co-construction et l'analyse croisée des pratiques. Elle intègre des jeux de rôle, des mises en situation ainsi qu'un travail approfondi autour du cadre et de la relation clinique. Des apports théoriques ciblés sont proposés en lien direct avec les problématiques soulevées par les participant(e)s, et enrichi(e)s par l'utilisation d'outils concrets tels que la grille d'observation, l'analyse sémantique ou encore le repérage des enjeux transférentiels.

SÉCURISATION DU TRAVAIL DU PSYCHOLOGUE

Supervision en entretien clinique : approfondissement de la pratique

Dans la complexité croissante des pratiques de terrain, les psychologues ont besoin de lieux d'élaboration, de prise de recul et de soutien. Cette formation propose un cadre sécurisé et professionnel pour approfondir l'entretien clinique à partir des situations rencontrées par les participants, tout en consolidant les repères éthiques, techniques et relationnels de la posture clinique.

Cette action de formation vise à faire acquérir aux participant(e)s les compétences nécessaires pour analyser leur pratique de l'entretien clinique à partir de situations concrètes.

Elle permet de mieux comprendre les dynamiques transférentielles à l'œuvre ainsi que les enjeux liés au cadre de l'entretien. Les participant(e)s apprendront à mobiliser des outils d'analyse tels que la grille d'observation, l'analyse sémantique ou encore la lecture des dynamiques de groupe. La formation vise également à renforcer leur posture clinique, éthique et réflexive, et à ajuster leurs interventions en fonction des contextes et des spécificités des publics accompagnés.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELS

- Créer un espace de supervision sécurisé et professionnel.
- Favoriser l'élaboration clinique à partir de situations rencontrées.
- Apporter des éclairages théoriques contextualisés aux problématiques des participant(e)s.
- Soutenir la réflexivité et la consolidation du cadre d'intervention clinique.
- Accompagner le développement d'une posture ajustée aux enjeux relationnels.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'organise autour d'un travail approfondi sur l'entretien clinique, à partir de situations concrètes issues de la pratique des participant(e)s. Elle s'ouvre par une journée en présentiel consacrée à l'installation du cadre de supervision, à la construction du groupe et à la clarification des attentes de chacun. Cette première session permet d'introduire les principaux repères théoriques et méthodologiques qui seront mobilisés tout au long du parcours.

Les demi-journées suivantes, réparties sur l'année, sont centrées sur l'analyse des pratiques professionnelles à travers des échanges collectifs, des mises en situation, des jeux de rôles et l'utilisation d'outils d'observation clinique.

Les participant(e)s sont invité(e)s à présenter des situations d'entretien vécues, analysées à l'aide de dispositifs comme la grille d'observation, l'analyse sémantique et la lecture des dynamiques de groupe. Un travail est mené sur les notions de cadre, d'alliance, de posture clinique, ainsi que sur les enjeux transféro-contre-transférentiels repérables dans les entretiens.

TARIFS

- Pour les particuliers : 1 100 €.
- Pour les indépendants/libéraux/autoentrepreneurs : 1 650 €.
- Pour les entreprises : 2 200 €.

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler cette formation si les circonstances l'y obligent.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

LANCEMENT (PRÉSENTIEL - 09H30-17H00)

- Accueil du groupe et présentation du déroulé de la formation.
- Clarification des objectifs individuels et collectifs.
- Installation du cadre éthique et méthodologique de la supervision.
- Exploration des pratiques cliniques actuelles des participant(e)s.
- Premiers jeux de rôle à partir de situations apportées.
- Apports théoriques sur la posture clinique, la tenue du cadre et les fondamentaux de l'entretien.

MASTERCLASS 1 - (DISTANCIEL - 09H30-12H30)

- Analyse collective de situations cliniques proposées par les participant(e)s.
- Apports ciblés sur la dynamique de l'entretien clinique.
 - Travail avec la grille d'observation et introduction à l'analyse sémantique.
- Échanges sur les effets du cadre et de la relation clinique.

MASTERCLASS 2 - (DISTANCIEL - 09H30-12H30)

- Réflexion sur la question de l'attachement dans l'entretien.
- Identification des positionnements professionnels et de leurs effets.
 - Éclairage théorique sur les mouvements transféro-contre-transférentiels.
 - Présentation d'outils de supervision et d'analyse de la relation.

MASTERCLASS 3 - (DISTANCIEL - 09H30-12H30)

- Mises en situation et jeux de rôle supervisés.
- Analyse des ajustements relationnels dans l'entretien.
- Approfondissement de la posture clinique éthique et réflexive.
 - Retour réflexif sur les évolutions depuis le début de la formation.
 - Évaluation des effets de la supervision sur la pratique clinique.

L'alternance de séances en présentiel et à distance permet une intégration progressive des apprentissages. Un travail réflexif est également proposé entre les séances, soutenu par l'intervenante, afin de renforcer les effets de transfert et d'appropriation. L'ensemble de la démarche vise à soutenir une posture clinique éthique, ajustée et pensée, dans une dynamique de développement professionnel continu.

VALIDATION DES ACQUIS

Test de positionnement en amont pour individualiser le parcours de formation. Un badge de compétences est délivré à l'issue de la formation, en fonction de l'assiduité, de la participation active et de la réussite d'un QCM à la fin de la formation.

INTERVENANTE

Bénédicte SILLON,
Psychologue clinicienne, enseignante à l'École de Psychologues Praticiens, à l'ICP et à la Faculté Notre-Dame, psychothérapeute, consultante en expertises psychologiques judiciaires.

MASTERCLASS 4 (PRÉSENTIEL - 09H30-12H20)

- Restitution des apprentissages individuels et collectifs.
- Présentation des plans d'action ou d'évolution rédigés par les participants.
- Mises en situation et retour collectif supervisé.
 - Évaluation finale via un QCM.
- Remise du badge de compétences.
- Bilan du parcours et perspectives de développement professionnel.